

# L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DOIT ÊTRE AU CŒUR DE LA RELANCE DIGITALE ET ÉCOLOGIQUE

Interview de Sébastien Darrigrand, Directeur général de l'UDES



## 1/ L'économie sociale et solidaire (ESS) est particulièrement impactée par les effets de la pandémie. L'UDES a tiré la sonnette d'alarme. Quels sont vos constats et quelles propositions portent votre organisation ?

Les entreprises sociales et solidaires vivent une rentrée particulièrement difficile. Le reconfinement et les mesures sanitaires associées vont sévèrement impacter l'activité économique de nombreux secteurs.

Nous demandons la création d'un fonds de compensation pour les entreprises à l'arrêt comme dans le sport ou la culture. Le secteur de l'animation est aussi touché par la baisse des activités périscolaires et la suppression des classes de découvertes. Le tourisme social et familial risque de sortir très sinistré par cette crise sanitaire : 50% de l'activité est touchée.

L'aide et soins à domicile est quant à lui confronté à des difficultés structurelles. Le secteur souffre d'un problème d'attractivité en raison de disparités salariales fortes. Il demande une mise à jour pour 2021 de la circulaire sur le versement des dotations et subventions aux associations. Enfin le compte n'y est pas pour les établissements médico-sociaux tant sur le versement de la prime COVID aux personnels de santé que sur le différentiel de charges patronales entre les secteurs public et privé à but non lucratif.

Environ 1,3 milliard d'euros sont fléchés vers l'ESS dans le cadre du plan France Relance. La loi de finances 2021 doit

permettre de rendre le Plan France Relance véritablement opérationnel, avec un meilleur soutien aux entreprises de l'ESS pour répondre à leurs besoins urgents et garantir leur pérennité. L'UDES demande notamment de préserver l'activité partielle de longue durée au-delà du 31 décembre pour les secteurs encore à l'arrêt et de maintenir pour eux la suppression des charges sociales et fiscales jusqu'en juin 2021. Ce soutien aux entreprises devra également faciliter l'accompagnement des personnes les plus vulnérables fortement fragilisées par la COVID. L'Union regrette néanmoins qu'aucune mesure n'ait été prise dans le PLFSS pour réformer et soutenir le secteur du domicile. A l'horizon 2022, l'Union appelle également à réformer la taxe sur les salaires, qui pénalise l'emploi durable.

## 2/ Comment avez-vous perçu l'évolution du dialogue social dans cette gestion de crise ?

Au niveau multiprofessionnel, nous avons poursuivi la négociation d'un accord sur l'impact du numérique sur l'emploi et les conditions de travail dans l'ESS. Ce projet prend une dimension particulière en cette période de crise avec un travail particulier sur la formation des managers et des salariés aux outils digitaux mais aussi sur la pratique du télétravail dans les entreprises. Cette négociation devrait aboutir au début de l'année 2021 et permettra aux employeurs d'aborder les projets de mutation numérique dans un cadre partagé avec les salariés et d'aborder la question de la régulation des usages du numérique en lien avec la législation.

Au niveau des branches, le travail s'est accéléré sur la création de cadres plus protecteurs pour les salariés en première ligne. C'est notamment le cas dans l'aide et soins à domicile avec la signature d'un avenant à la convention

collective prévoyant une augmentation de 15% des salaires pour les niveaux proches ou en dessous du SMIC. Des accords ont également été signés sur l'activité partielle de longue durée dans plusieurs branches de l'ESS. Concernant les entreprises, il est à noter une difficulté à faire vivre le dialogue social en mode digital. Si globalement les CSE se sont bien réunis dans la période à distance, les accords d'entreprise sont globalement moins nombreux qu'avant la crise dans nos secteurs.

## 3/ Le plan de relance intègre dans ses priorités la transition écologique et de transformation numérique. En quoi l'ESS peut-elle prendre part à cette évolution ?

L'ESS doit être au cœur de la relance digitale et écologique. Ce n'est pas seulement un souhait c'est une réalité. L'ESS n'a pas attendu pour mener des projets ambitieux sur ces questions. La crise invite à repenser les échanges et conduit à l'accélération de la digitalisation des activités et des emplois. A l'instar de ce que fait Emmaüs avec l'e-shop militant label emmaüs, l'ESS peut modéliser une ou plusieurs plateformes digitales à gouvernance associative ou coopérative en mettant en relation producteurs et consommateurs sur des échelles nationales, régionales ou infra régionales et en développant la labellisation et le made in France.

L'ESS porte également des projets forts dans le domaine de l'économie circulaire avec le recyclage et le réemploi dans les ateliers et chantiers d'insertion. Elle agit dans le secteur de l'alimentation durable avec les AMAP. Enfin, elle est au cœur de la transition énergétique en développant de l'énergie verte avec par exemple la SCOP Enercoop... Elle doit accélérer son action sur tous ces sujets dans les prochaines années.